



## Communiqué de presse

Paris, le 15 juin 2009

### Lancement de la 4<sup>e</sup> campagne de distribution de comprimés d'iode pour les populations situées autour des centrales nucléaires EDF.

À partir du 15 juin, toutes les personnes résidant autour des centrales nucléaires françaises seront destinataires d'un courrier des pouvoirs publics les invitant à retirer gratuitement leur boîte de comprimés d'iode stable dans une pharmacie. Cette campagne de prévention des risques sanitaires est organisée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), les ministères chargés de l'Intérieur et de la Santé, avec le soutien d'EDF, de l'Association nationale des commissions locales d'information (Ancli), de l'Ordre national des pharmaciens, des syndicats des pharmaciens d'officine et de l'association de pharmacie rurale.

#### ■ Une action de protection des populations

Environ 400 000 foyers et 2 000 établissements recevant du public (hôtels, salle des fêtes, etc.) répartis sur 500 communes sont concernés par cette 4<sup>e</sup> campagne de distribution de comprimés d'iode. Chaque foyer vivant dans un périmètre de 10 km autour de l'une des 19 centrales nucléaires françaises recevra une lettre des pouvoirs publics l'invitant à retirer sa boîte de comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération. Cette campagne, qui démarre le 15 juin 2009, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, chaque foyer ayant 6 mois pour retirer ses comprimés en officine.

L'objectif de cette nouvelle campagne est de mieux associer les citoyens en délivrant des messages clairs :

- En cas d'accident nucléaire, l'ingestion d'iode stable est un moyen simple et efficace de protéger la thyroïde contre les effets de l'iode radioactif ;
- L'ingestion d'iode stable doit être combinée à d'autres actions de protection ;

- Les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes étant les plus sensibles aux rejets d'iode radioactif, leur protection est prioritaire.

## ■ Le comprimé d'iode pour protéger la thyroïde

La campagne de distribution de comprimés d'iode a pour objectif de mettre à disposition de chaque personne des comprimés d'iode stable (iodure de potassium) lui permettant de protéger sa thyroïde. En cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif pourrait être rejeté dans l'atmosphère. Inhalé ou ingéré, il pourrait accroître le risque d'apparition de cancer de la thyroïde. En saturant cet organe avant le rejet, l'iode stable évite la fixation de l'iode radioactif, limitant ainsi notablement son impact sanitaire. L'ingestion d'iode stable doit être combinée à d'autres actions de protection telles que la mise à l'abri, les restrictions alimentaires et l'évacuation.

## ■ Une grande campagne d'information

Le retour d'expérience des précédentes campagnes de distribution préventive de comprimés d'iode stable a montré qu'il convenait d'intensifier l'information du public en impliquant les acteurs locaux et en inscrivant la communication dans la durée.

Les riverains seront notamment informés via un site Internet ([www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)), des dépliants d'information, des affiches.

Ce dispositif d'information est soutenu et relayé par de nombreux acteurs et parties prenantes de la campagne : les préfetures, les divisions territoriales de l'ASN, les pharmacies, les centrales nucléaires EDF, les Commissions locales d'information, les mairies, les professionnels de santé, les associations.

## ■ La sûreté nucléaire, une priorité absolue

EDF, en tant qu'exploitant des centrales nucléaires, est responsable de la sûreté de son installation et doit en assurer le bon fonctionnement. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) contrôle le respect de la réglementation par l'exploitant et procède à des inspections régulières. Si tous les moyens techniques, organisationnels et humains sont mis en œuvre pour prévenir un accident, le devoir des pouvoirs publics est néanmoins d'envisager une telle éventualité. Si un accident survenait, les actions de protection, comme la prise de comprimés d'iode, seraient décidées par le préfet agissant en qualité de directeur des opérations de secours.

**Contact ASN/campagne iode 2009 : Emmanuel Bouchot – 01 40 19 87 78**